



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

11 AVR. 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 mars 2023 (convocation du 15 mars 2023)**

Aujourd'hui vingt neuf mars deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/02/12P

**ACCORD CADRE DE TRAVAUX DE PEINTURE : AUTORISATION
DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique

L'accord cadre de travaux de peinture pour la réfection et l'entretien des parcs de stationnement confié à l'entreprise DAVID DAVITEC est arrivé à son terme le 04/11/2022.

Une consultation à procédure adaptée a été lancée sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande d'une durée de 24 mois reconductible une fois pour une durée similaire pour un montant maximum de 4 000 000,00 € HT.

A la date de remise des offres fixée au 22/02/2023, dix entreprises ont déposé un dossier.

A la suite de l'analyse des offres, il est proposé d'attribuer cet accord-cadre aux entreprises EBAP (ENTREPRISE BORDELAISE APPLICATION PEINTURE) et DAVID DAVITEC qui ont présenté chacune une offre conforme et économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement.

Aussi, vous est-il demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :

- signer ce marché avec les entreprises retenues dans la limite du montant visé ci-dessus,
- inscrire les crédits budgétaires nécessaires à ce marché sur les budgets de l'exercice en cours dans le compte 61521,
- signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce marché y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % de leur montant initial.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 mars 2023

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Duprat', written over a horizontal line.

Christophe DUPRAT